

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

## Recueil spécial n° 2 - Septembre 2002

### Sommaire

1.	UNIVERSITE DE ROUEN.....	2
1.1.	Drection des ressources humaines .....	2
	02-0256-Avis de publicité relatif au recrutement par voie de liste classée par ordre d'aptitude dans le corps des agents des services techniques de recher et de formation .....	2
	02-0257-Avis de publicité relatif au recrutement externe dans le corps des agents des services techniques de recherche et formation .....	2
	02-0258-Avis de publicité relatif au recrutement externe dans le corps des magasiniers spécialisés.....	3

# 1. UNIVERSITE DE ROUEN

## 1.1. Direction des ressources humaines

### 02-0256-Avis de publicité relatif au recrutement par voie de liste classée par ordre d'aptitude dans le corps des agents des services techniques de recher et de formation

Ministère de l'Education Nationale

SESSION 2002

Académie de Rouen

Université de Rouen

#### AVIS DE PUBLICITE RELATIF AU RECRUTEMENT PAR VOIE DE LISTE CLASSEE PAR ORDRE D'APTITUDE DANS LE CORPS DES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION

Loi n°2001-2 du 3 Janvier 2002 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique.

Décret n°8561534 du 31 Décembre 1985 modifié par le décret n° 2002-133 du 01 Février 2002 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale.

Bulletin Officiel n°32 du 5 Septembre 2002, avis du 6 août 2002, NOR MENA0201941V.

#### CONTINGENT DE POSTES

Établissement	Branche d'activité professionnelle	Emplois-types et nombre de postes
Université de Rouen	G : Patrimoine, logistique, prévention	Aide logistique : 5 Aide technique du bâtiment : 1

#### CONDITIONS D'ACCES

Peuvent prétendre à ce recrutement les agents non titulaires (ANT) remplissant les conditions de la loi du 3 janvier 2001, quelle que soit la dénomination (contractuels, vacataires, temporaires, auxiliaires...) sous laquelle ils ont été recrutés et la source de financement de leur rémunération à savoir :

→ Justifier avoir été en fonction ou en congé, au sens du décret n°86-83 du 17 janvier 1986, pendant au moins deux mois au cours de la période du 10 juillet 1999 au 09 juillet 2000, en qualité d'ANT de droit public de l'Etat, des EPLE, des établissements publics de l'Etat, recruté à titre temporaire et ayant exercé des missions dévolues aux fonctionnaires titulaires,

→ Justifier, au plus tard à la date fixée pour le dépôt des candidatures, d'une durée de services publics effectifs au moins égale à trois ans d'équivalent temps plein au cours des huit dernières années.

En outre, les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique telles que fixées aux articles 5 et 5 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Aucune condition de titre ou de diplôme n'est requise.

Aucune condition d'âge n'est exigée.

**Un candidat ne peut présenter sa candidature, au titre d'une même année, qu'à une seule liste par ordre d'aptitude.**

#### INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectueront uniquement sur dossier, qui devront être retirés ou demandés par courrier (joindre une enveloppe timbrée à 0.69 euros format 32.5x26, libellée à votre adresse) entre le 12 Septembre et 15 Octobre le à l'adresse suivante :

Université de Rouen - Direction des Ressources Humaines - Bureau des personnels ITAOS - 2<sup>ème</sup> étage - Porte 202 - 1, Rue Thomas Becket - 76821 Mont-Saint-Aignan Cedex  
Téléphone : 02.35.14.62.77

**La date limite de retour des dossiers est fixée au 15 Octobre**

### 02-0257-Avis de publicité relatif au recrutement externe dans le corps des agents des services techniques de recherche et formation

Ministère de l' Education Nationale

SESSION 2002

Académie de Rouen

Université de Rouen

#### AVIS DE PUBLICITE RELATIF AU RECRUTEMENT EXTERNE DANS LE CORPS DES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION

Décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié par le décret n°2002-133 du 01 Février 2002 fixant les Dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de Recherche et de formation du ministère de l' éducation nationale (article 65-2)

**CONTINGENT DE POSTES**

Etablissement	Branche d'activité professionnelle	Emplois-types et nombre de postes
Université de Rouen	G : Patrimoine, logistique, prévention	Aide logistique : 5 Aide technique bâtiment : 2 (Evreux)

**CONDITIONS D'ACCES**

**Ce recrutement, qui sera effectué par une commission de sélection, est ouvert à tous les candidats, qu'il s'agisse d'agents non titulaires, de titulaires d'un contrat emploi solidarité ou d'un emploi consolidé, d'emplois jeunes ou d'autres agents de droit privé, de candidats totalement extérieurs au secteur public.**

**Ce recrutement externe se substitue aux concours de droit commun.**

**Comme pour les recrutements de droit commun, les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique telles que fixées aux articles 5 et 5 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.**

**Aucune condition de titre ou de diplôme n'est requise.**

**INSCRIPTIONS**

**Les inscriptions s'effectueront** uniquement sur dossier, qui devront être retirés ou demandés par courrier (joindre une enveloppe timbrée à 0.69 euros format 32.5x26, libellée à votre adresse) entre le 12 Septembre et le 15 Octobre à l'adresse suivante :

**Université de Rouen – Direction des Ressources Humaines – Bureau de la Formation et des Concours – 2<sup>ème</sup> étage – Porte 215 – 1, rue Thomas Becket 76821 Mont-Saint-Aignan Cedex**

La date limite de retour des dossiers est fixée au 15 Octobre

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec le Bureau de la Formation et des Concours – Direction des Ressources Humaines – 02-35-14-62-88**

## **02-0258-Avis de publicité relatif au recrutement externe dans le corps des magasiniers spécialisés**

Ministère de l'Education Nationale

SESSION 2002

Académie de Rouen

Université de Rouen

AVIS DE PUBLICITE RELATIF AU RECRUTEMENT EXTERNE DANS LE CORPS DES MAGASINIERS SPECIALISES  
Décret n°2002-121 du 31 Janvier 2002 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat.  
Arrêté du 24 Juin 2002 relatif au recrutement dans les corps des magasiniers spécialisés du ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.  
Bulletin Officiel n°32 du 5 Septembre 2002, avis du 28 août 2002, NOR MENA0202031V

**CONTINGENT DE POSTES**

ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	NOMBRES DE POSTES
Université de Rouen	2

**CONDITIONS D'ACCES**

**Ce recrutement, qui sera effectué par une commission de sélection, est ouvert à tous les candidats, qu'il s'agisse d'agents non titulaires, de titulaires d'un contrat emploi solidarité ou d'un emploi consolidé, d'emplois jeunes ou d'autres agents de droit privé, de candidats totalement extérieurs au secteur public.**

**Ce recrutement externe se substitue aux concours de droit commun.**

**Comme pour les recrutements de droit commun, les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique telles que fixées aux articles 5 et 5 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.**

**Aucune condition de titre ou de diplôme n'est requise.**

**INSCRIPTIONS**

**Les inscriptions s'effectueront** uniquement sur dossier, qui devront être retirés ou demandés par courrier (joindre une enveloppe timbrée à 0.69 euros format 32.5x26, libellée à votre adresse) entre le 12 Septembre et le 15 Octobre à l'adresse suivante :

**Université de Rouen – Direction des Ressources Humaines – Bureau de la Formation et des Concours – 2<sup>ème</sup> étage – Porte 215 – 1, rue Thomas Becket 76821 Mont-Saint-Aignan Cedex**

La date limite de retour des dossiers est fixée au 15 Octobre

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec le Bureau de le Formation et des Concours – Direction des Ressources Humaines – 02-35-14-62-88**